



Commission d'organisation

COMBINÉ ENFANTS P.P.B.M. KATAS / COMBATS
CHALLENGE DÉPARTEMENTAL PAR ÉQUIPE MIXTE P.B.M.

Samedi
Gymnase

I – Compétition individuelle

- **Deux niveaux de compétition**

Débutants : ceinture blanche à jaune.

Avancés : ceinture orange et plus.

- **Catégories** : Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes

- **Horaires des contrôles**

Poussines : 8h00 à 8h15 -25 kg / -30 kg / +30 kg

Poussins : 8h00 à 8h15 -25 kg / -35 kg / -40 kg / +40 kg

Début de la compétition 8h30

Pupilles Fille : 8h30 à 8h45 -30 kg / -40 kg / +40 kg

Pupilles : 8h30 à 8h45 -30 kg / -40 kg / -50 kg / +50 kg

Benjamines 9h00 à 9h30 -40 kg / -50 kg / +50 kg

Benjamins 9h00 à 9h30 -35 kg / -45 kg / -55 kg / +55 kg

Minimes Fille : 9h30 à 10h00 -40 kg / -50 kg / +50 kg

Minimes 9h30 à 10h00 45 kg / -55 kg / -65 kg / +65 kg

Les catégories de poids pourront être modifiées en fonction du nombre d'inscriptions.

La compétition se déroulera par élimination directe avec repêchage.

- **Conditions de participation**

Sont autorisés à participer les athlètes titulaires de la licence de la saison sportive en cours.

Les inscriptions devront être effectuées sur le site du Comité Départemental au plus tard le samedi 2027.

- **Surclassement**

Aucun surclassement d'âge n'est autorisé.

- **Équipements personnels obligatoires**

Karaté-gi, Ceintures rouge et bleue, Gants rouges et bleus, Protège-dents adapté, Protège-pieds rouges et bleus, Protège-tibias, Coquille (obligatoire pour les masculins), Plastron, Casque rouge et bleu.

Attention : aucun prêt de matériel ne sera assuré par le Comité Départemental.

- **Déroulement de la compétition**

Chaque rencontre se déroule selon le principe - Kata suivi du combat.

Débutants : Les compétiteurs pourront présenter le même Kata à chaque tour parmi :

(Taikyoku Shodan, Taikyoku Nidan, Taikyoku Sandan, Heian Shodan).

Avancés : Les compétiteurs exécutent simultanément un kata imposé, tiré au sort à chaque tour.

Poussins : Heian Shodan, Heian Nidan.

Pupilles : Heian Shodan, Heian Nidan, Heian Sandan,

Benjamins : Heian Shodan, Heian Nidan, Heian Sandan, Heian Yondan

Minimes : Heian Shodan, Heian Nidan, Heian Sandan, Heian Yondan, Heian Godan.

- **Finales et finales de repêchage**

Les compétiteurs AKA et AO exécutent simultanément un kata libre figurant sur la liste officielle de la Fédération Française de Karaté.

La décision est prise au drapeau.

Le vainqueur du kata obtient les points correspondant au nombre de drapeaux obtenus :

1 drapeau = 1 point

2 drapeaux = 2 points

3 drapeaux = 3 points

À l'issue du kata, les deux compétiteurs enchaînent immédiatement avec le combat.

Le premier combattant atteignant 3 ou 5 points, selon le nombre de juges, est déclaré vainqueur.

La durée du combat est celle prévue par le règlement fédéral.

Les points obtenus lors du kata sont ensuite ajoutés au score du combat afin d'établir le résultat final.

En cas d'égalité

En cas d'égalité de victoires et de points, un tirage au sort déterminera si les compétiteurs seront départagés, par un kata supplémentaire ou par un combat supplémentaire.

Les coaches sont autorisés à assurer l'encadrement et l'habillage des compétiteurs.

II – Challenge départemental par équipe mixte

Une seule équipe par club. Les équipes sont composées de 3 compétiteurs, avec au minimum une féminine.

- **Composition obligatoire** : 1 Pupille, 1 Benjamin et 1 Minime.

Le règlement est identique à celui de la compétition individuelle.

Chaque rencontre se déroule selon le principe, Kata suivi du combat.

La durée du combat est conforme au règlement fédéral.

- **Finales**

Pour les finales kata, les compétiteurs pourront choisir parmi les katas suivants :

- 5 Heian Shodan, Bassai Dai, Jion, Kanku Dai, Empi.

En cas d'égalité

En cas d'égalité de victoires et de points, un tirage au sort désignera le compétiteur chargé de départager les deux équipes.

Le compétiteur désigné réalisera un kata imposé puis un combat.

En cas de nouvelle égalité, la décision finale sera prise aux drapeaux par le corps arbitral.